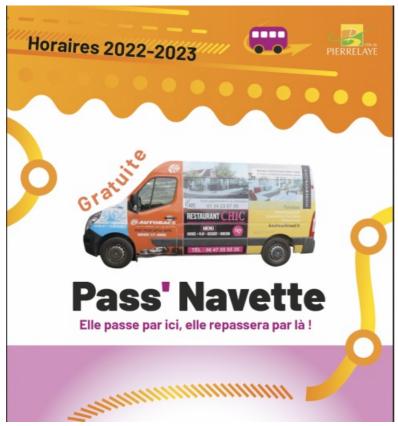
Le pass'navette prend ses congés

Il ne circulera pas du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025.

Reprise de la desserte normale à partir du lundi 6 janvier 2025



© Pierrelaye

Le Pass'navette prend quelques congés. Il ne circulera pas du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025. Reprise de la desserte normale à partir du lundi 6 janvier 2025